

construire le chemin aux termes suivants:

“ La Cité prendrait part à l'entreprise à titre d'actionnaire, pour les £300,000 qu'elle a empruntés au fonds municipal et aurait droit à un acre des terres du Saint-Maurice pour chaque louis du montant dont elle s'est portée caution.

“ La somme de £500,000 provenant des actions souscrites en Angleterre, devant être considérée comme fonds privilégié, prendrait rang de premier hypothèque, avec les intérêts de 6 0/0 à être payés avant tout dividende. Ces intérêts devant être payés par les entrepreneurs ou la compagnie pendant l'exécution des travaux.

“ On nous assure qu'il s'agit aussi de nouveaux contracteurs, et que la mission prochaine de M. Langevin en Angleterre serait nulle, si l'ancien contrat devait être maintenu.”

Outre que ces conditions nous paraissent très-avantageuses, elles nous exempteront, si la Corporation de Québec, et la compagnie du chemin de fer y consentent, de déboursier les sommes nécessaires au voyage de M. Langevin.

Nous n'avons pas d'autres moyens de tirer Québec de l'état languissant où elle est plongée que de faire ce chemin tant désiré et si nécessaire.

C'est là notre unique ressource, si les Québécois ne se réveillent de leur léthargie ordinaire, nous craignons fort que la vieille prophétie ne s'accomplissent que trop tôt pour la honte des citoyens de cette cité: *Bientôt l'herbe poussera dans les rues de Québec.*

Quant à nous, nous espérons que les conditions proposées au conseil de ville, seront reçues avec bonheur, et que M. le Maire sacrifiera avec plaisir son voyage aux dépens de la cité, pour le bonheur de ses mandataires.

Assez souvent, ou plutôt trop souvent, les citoyens de Québec ont laissé échapper l'occasion de rendre à la Capitale, son commerce, sa vie, il nous ferait peine de les voir encore cette fois demeurer dans leur apathie devenue proverbiale.

Longtemps les citoyens de Québec

ont délibéré avant de se décider à construire un chemin de fer sur la rive Nord du fleuve, et voilà qu'après ces longues délibérations leurs moyens sont passés entre les mains de la compagnie du chemin de fer *des Pilles*, qui au lieu de délibérer exécute en ce moment ce que les Québécois devraient avoir fait.

Nous craignons beaucoup que les ennemis du chemin de fer joints aux intérêts particuliers de certains membres de la corporation, ne forcent les vrais amis de Québec à n'en être encore cette fois que pour leurs espérances.

JASONS

Nous disions l'autre jour que les choses tourneraient tôt ou tard au drolatique. Eh! bien, Amis Lecteurs, voilà *l'Observateur*, qui commence à nous égayer un peu. A part les jolies images qu'ils distribuent à ses nombreux lecteurs, il veut bien dans son dernier Numéro, nous faire la gracieuseté de nous prévenir qu'il compte déjà plus de mille abonnés dont sept cents dans Québec. Mordieux! c'est un joli avoir que 1000 abonnés qui paient bien fidèlement sans doute, n'est-ce pas, l'ami Michel?

Il y a pourtant dans tout ceci une chose que nous ne comprenons pas et que nous sommes cependant obligés de croire parce que c'est un citoyen respectable qui nous l'a révélée. On nous assure que *l'Observateur* ne se tire qu'à cinq cents exemplaires au plus. Voilà qui ne se comprend guère! Nous savons cependant que le Citoyen Michel, affilié à la Société du *Fanal Rouge*, a des pouvoirs surnaturels, magiques, et qu'à l'aide de signes cabalistiques et de certaines paroles magiques, il peut multiplier à volonté le nombre d'exemplaires de son journal.

Michel est l'homme le plus magnanime que nous n'ayons jamais rencontré. Avec toute la puissance que lui accorde le système lunaire et le petit *Fanal Rouge*, il pourrait faire courir le loup-garou à tous ses ennemis; mais il ne le fait pas, il se contente de le courir lui-même ordinairement tous les soirs.

L'autre soir, deux respectables citoyens du Faubourg St.-Jean descendaient

en causant la rue d'Aiguillon, lorsque rendu à une certaine distance de la demeure de M. Pierre Gauvreau, ils virent une poche de dimension si petite, qu'on aurait pu sans mentir, l'appeler pochette.

Or cette, pochette sautait, dansait, roulait sur elle-même, et faisait entendre quelques sons mal articulés, mais au milieu desquels on comprenait le mot “ ciment.” Les deux citoyens avancèrent, et l'un d'eux asséna un si vigoureux coup de pied à la pochette qu'il la lança à dix pieds plus loin, mais O Surprise. . . . O Miracle. . . . au lieu d'une pochette, les deux citoyens aperçurent venant à eux le citoyen Michel: “ Oh! merci, dit-il, de m'avoir délivré, que je suis malheureux! “ tous les soirs je suis obligé de partir tantôt sous les traits de Monsieur le Bonhomme Baby, tantôt métamorphosé en quart de ciment, d'autre fois tout couvert des livrets de la Caisse d'Epargnes, je cours la ville, jusqu'à ce que je trouve quelqu'un, qui me délivre en me faisant sortir du sang au bout du nez. Bon soir, Citoyens, que Dieu vous préserve de mon *Observateur* qui a au moins 1000 abonnés, dont 700 à Québec, et 300 à l'île Madame.” Mais, ami Citoyen, dites-nous donc pourquoi, vous qui retirez \$1,000 par année par les abonnés à votre journal, dites-nous donc pourquoi vous demandiez, il y a un mois, quelques pécules à votre Respectable Papa pour acheter du papier, disant que votre Journal ne pourrait sortir le lendemain sans cela.

Que faites vous de vos dollars, ami Harpagon, vous thésaurisez sans doute, ou bien l'habile artiste, qui vous fait vos caricatures, vous gruge une partie de votre profit.

Un homme qui doit avoir furieusement du trouble c'est M. J. Laroche, l'agent de *l'Observateur*, qui est obligé de porter ce journal à 700 abonnés à Québec. Et cependant on le rencontre souvent, vendant *l'Observateur* et ne s'occupant pas beaucoup des abonnés, qui sont servis, nous croyons, quand il plaît à Dieu. De deux choses, l'une: Ou *l'Observateur* n'a pas 700 abonnés à Québec; ou s'il